

## **POLITIQUE DE RÉSERVATION CHALET 2017**

- Pour tout type de séjour EN CHALET, un dépôt de 50 % du montant de la réservation avant taxes, plus les frais de réservation, est exigible au moment de la réservation. Le montant de l'acompte doit être fait par carte de crédit Visa ou Mastercard. Pour effectuer le paiement par mandat-poste, veuillez téléphoner pour connaître la procédure à suivre.
- Pour les réservations faites sur place, le montant de la facture peut être acquitté en argent, par
- r carte de débit ou de crédit Visa ou Mastercard.

### **FRAIS DE MODIFICATION**

Le transfert d'une réservation ou la modification d'un séjour est possible moyennant des frais d'administration de sept dollars et cinquante cents plus les taxes (7.50 \$ + Tx) par séjour. Par contre, si ce transfert est effectué à moins de 48 heures du début du séjour antérieur, une pénalité d'un montant équivalent à la valeur d'une nuitée sera retenue comme compensation.

### **POLITIQUE D'ANNULATION CHALET 2017**

Aucun remboursement ne sera accordé à un locataire de chalet qui quitte avant la fin du séjour.

Aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué à un locataire de chalet pour une annulation dans les soixante (60) jours précédant la date de réservation.

Des frais d'administration de 35 \$ plus taxes seront retenus sur les remboursements effectués soixante (60) jours et plus avant la date de réservation.

Le locataire est responsable de la propreté du chalet et du comportement des personnes qui l'accompagnent pendant la durée du séjour. Il doit respecter les lieux et les règlements et laisser le chalet dans un état acceptable à son départ.

Un minimum de 25 \$ sera facturé pour tout bris ou perte de matériels, d'équipements, de mobiliers ou de fournitures survenues pendant le séjour.

Des frais de 65 \$ (pour désinfection) seront facturés aux clients qui contreviennent au règlement interdisant les animaux dans les chalets locatifs.